

Synthèse Chapitre 4 : Comment analyser la structure sociale ?

(Par Marjorie Galy Lycée Fustel 2019 / 2020 d'après <http://eduscol.education.fr>)

Les 2 axes du chapitre :

- ① Pertinence actuelle des classes sociales et nouvelles variables (sexe, âge, style de vie...)
- ② Le caractère multiforme et cumulatif des inégalités

1) Appréhender la notion d'inégalité

Toutes les différences sont-elles des inégalités ? A quelle condition une différence devient-elle une inégalité ? Une inégalité est communément définie comme **une différence d'accès à des ressources rares**. Même s'il existe selon François Dubet « une sorte de loi sociologique selon laquelle presque toutes les différences deviennent des inégalités », toutes les différences ne sont pas pour autant synonymes d'inégalités. Une différence ne devient une inégalité **que si elle concerne un accès différencié à des ressources socialement valorisées**. Ainsi, les inégalités reposent explicitement ou implicitement sur des formes de **hiérarchisations sociales** dont les normes et valeurs collectives sont au fondement. Les inégalités sont donc historiquement et socialement construites et il existe une dynamique des inégalités : les inégalités d'hier ne sont pas toujours celles d'aujourd'hui qui ne seront pas nécessairement celles de demain. (inégalités sociales ≈ différences qui hiérarchisent)

L'espace des inégalités sociales est multidimensionnel

Les inégalités concernent tout à la fois l'accès aux ressources proprement économiques (revenu, épargne, patrimoine), aux ressources sociales ou politiques (conditions d'existence, éducation, santé, accès au pouvoir...) et symboliques (titres scolaires, pratiques langagières...). Elles prennent donc des **formes multiples** et se renouvellent constamment selon les mutations structurelles de la société (sociales, économiques, technologiques, idéologiques...). Les **inégalités spécifiquement économiques** traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à **toutes les différences de revenus et de patrimoine entre individus ou entre groupes sociaux**. Elles ont, au sein des économies marchandes, une place particulière car elles constituent souvent une matrice – sans être la seule – sur laquelle se développe une multiplicité d'inégalités sociales. **Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine qui peuvent s'entretenir donnent aussi naissance à des inégalités d'accès au logement, d'accès à la santé, etc.** Les inégalités sont donc **interactives**. Plus encore, elles sont liées, entre elles, par des **processus cumulatifs** qui alimentent la **polarisation de la structure sociale** : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement. Une autre caractéristique des inégalités économiques et sociales est qu'elles ont **tendance**, comme le démontrent les études sur la mobilité sociale, à **se reproduire d'une génération à l'autre (reproduction ou hérédité sociale)**.

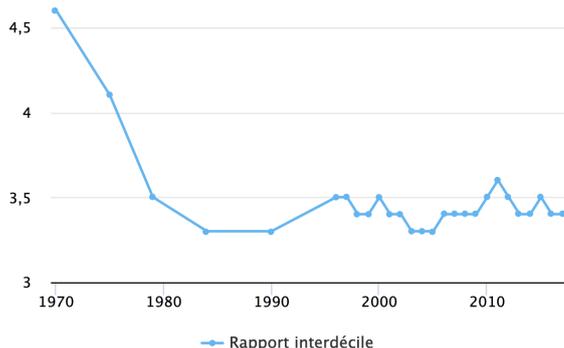


Mesurer les inégalités

Le décalage constant entre la perception des inégalités (accentuation du « sentiment d'inégalité ») et les résultats des enquêtes sur les inégalités (mouvement de repli des inégalités **au moins sur le long terme**) invite à s'interroger sur la question de la mesure des inégalités :

① Quelles inégalités mesurer ? Le choix des inégalités à étudier n'est jamais neutre. **Dans le cadre des inégalités économiques, selon que l'attention se porte sur les revenus (↘) ou sur le patrimoine (↗) on considèrera que les inégalités s'estompent ou bien qu'elles s'accroissent.** En outre, l'échelle de temps choisie peut inverser la tendance mesurée. Ainsi, les inégalités économiques ont reculé en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale (moyennisation) mais cette réduction s'est interrompue voire reparti à la hausse si l'on prend les années 1980 ou 2000 comme point de départ (retour de certaines inégalités, polarisation).

② Comment mesurer les inégalités ? Le **rapport inter décile** est l'indicateur de dispersion le plus fréquemment utilisé, il mesure le



rapport entre le revenu **minimum** des 10% de la population la plus riche et le revenu **maximum** des 10% de la population la plus pauvre (D9/D1 voir graph ci-dessous pour la France). L'intérêt de cet indicateur est de résumer en un chiffre la distribution de la variable étudiée. En revanche, il ne donne aucun renseignement sur la distribution entre les deux extrémités retenues. En outre, selon le quantile (ou fractile) choisi, la représentation des inégalités varie sensiblement. Pour les inégalités économiques notamment c'est à l'intérieur de D9 (10% les plus aisés) que la dynamique des inégalités est la plus intense. Il faut ainsi s'intéresser à C99 (1% les plus aisés), voire à C99,9 (0,1% les plus aisés) comme le fait Thomas Piketty à propos de la fiscalité pour repérer une intensification de la polarisation des revenus et patrimoines par exemple.

Procéder à des comparaisons

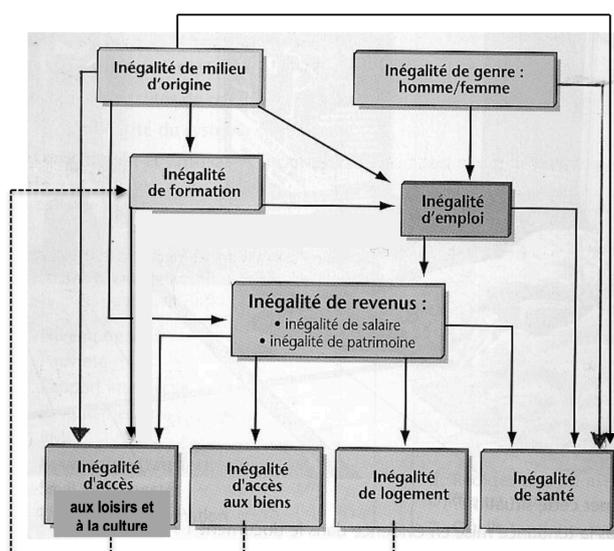
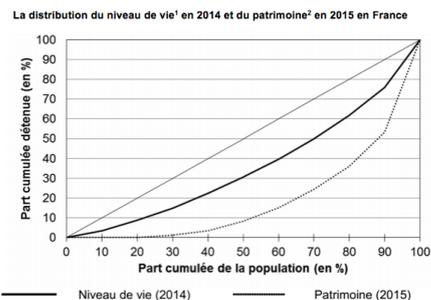
Sur le long terme, on observe incontestablement un mouvement de réduction des inégalités économiques. De nombreuses études sur l'évolution de la distribution des revenus au sein de pays développés au cours du XX^{ème} siècle attestent d'un accroissement des niveaux de vie moyens et d'une réduction très significative des inégalités économiques (**moyennisation**). On observe une forte augmentation du niveau de vie moyen, notamment pendant les « Trente Glorieuses ». Mais l'élévation des revenus moyens n'implique pas mécaniquement une réduction des inégalités. Pour rendre compte de l'évolution des inégalités des niveaux de vie en France depuis la seconde guerre mondiale, on peut distinguer quatre phases principales :

- De 1950 à 1968, malgré la très forte augmentation du niveau de vie **moyen**, la **dispersion** des salaires s'est accrue dans la mesure où les retraités ne bénéficiaient que de pensions limitées.
- De 1968 et 1984, les inégalités se réduisent sous l'effet de l'augmentation des pensions retraites et de la mise en place de minima sociaux.

- De 1984 au milieu des années 2000, on constate un essoufflement très net du processus de réduction des inégalités économiques : le **rapport interdécile (D9/D1)** du revenu disponible des ménages décroît, mais à un rythme progressivement plus faible (on observe même, selon les sources, une augmentation de ce rapport sur certaines années). Cette vue globale masque cependant des différences importantes selon le niveau des déciles. Ainsi, de 1996 à 2007, la part du revenu disponible total détenue par les personnes situées entre le 2^e et le 9^e décile a diminué, si bien que les catégories intermédiaires se sont faites à la fois « rattraper par le bas et distancer par le haut » de la distribution. Sur cette période, la France fait malgré tout partie des rares pays dans lesquels les inégalités de revenu (mesurée par la **courbe de Lorenz**) ont diminué contrairement à la plupart des pays de l'OCDE.

- Depuis 2004, on observe en France une accentuation des inégalités de niveau de vie « par le haut » de la distribution : comparativement aux évolutions des revenus moyens et médians, celle des revenus les plus élevés est beaucoup plus forte. Deux facteurs sont à l'origine de cette situation. D'une part, les revenus du patrimoine, qui représentent une part importante des revenus des ménages les plus riches, ont fortement augmenté. D'autre part, les très hauts revenus salariaux ont explosé (stock-options, intéressements, etc.). Finalement, malgré l'augmentation significative du pouvoir d'achat, la hiérarchie des salaires est inchangée et tout au long du XX^{ème} siècle la part des 10% des salariés les mieux rémunérés (D9) dans le revenu total est restée assez stable (comme celle des 10% des salariés les moins rémunérés D1).

Une autre dimension importante de l'évolution des inégalités économiques est l'accroissement entre 2004 et 2010 des inégalités de patrimoine. La distribution des patrimoines demeure nettement plus **concentrée** que celle des revenus. Cette rupture importante dans la dynamique de réduction des inégalités économiques s'observe dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Elle se manifeste toutefois à des niveaux et à des rythmes différents selon les pays. L'accentuation des inégalités est en particulier plus précoce parmi les pays anglo-saxons. Les inégalités de revenu sont plus faibles parmi les pays nordiques et les pays d'Europe continentale et plus élevées parmi les pays anglo-saxons et les pays du Sud de l'Europe. En France, les inégalités économiques sont inférieures à la moyenne de l'OCDE.



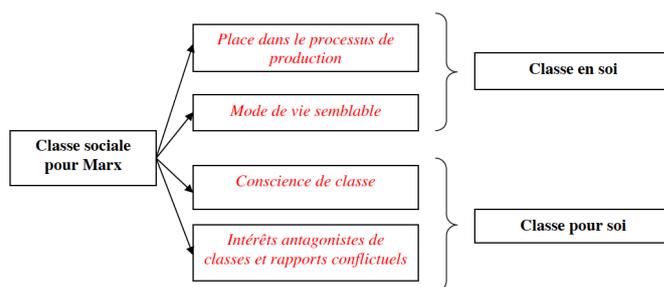
L'élargissement du regard à l'ensemble des inégalités sociales donne également une impression contrastée : certaines inégalités se sont réduites tandis que d'autres se sont accentuées (notamment les inégalités d'accès à la culture) et que d'autres encore émergent. La forte croissance des « Trente Glorieuses » et l'extension du champ d'intervention de l'Etat ont permis une transformation des structures sociales dans le sens d'une « moyennisation de la société » favorable à la réduction de nombreuses inégalités : centration de la structure sociale autour des catégories moyennes plurielles, développement de l'accès aux biens de consommation durable (automobile, TV, micro-onde...), mouvement d'homogénéisation des modes de vie, généralisation de l'accès à la santé et au système éducatif, etc. Certains auteurs (Henri Mendras) décèlent dans ces évolutions un mouvement d'égalisation des conditions impliquant une extension de l'égalité des droits et des chances dont la résultante serait une réduction des « barrières » entre les classes sociales. C'est sur ce constat que le débat sur la « fin des classes sociales » s'est engagé.

Mais les mutations sociales récentes (crise de la protection sociale, durcissement des conditions d'accès à l'emploi et au logement, émergence de « nouvelles identités ») ont conduit à replacer la question des inégalités au centre de la question sociale. C'est ainsi que Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon suggèrent qu'un « nouvel âge des inégalités » se fait jour. La dégradation de la condition salariale (chômage de masse, précarité) modifie en profondeur la perception subjective et objective des inégalités.

II) Analyser la structure sociale

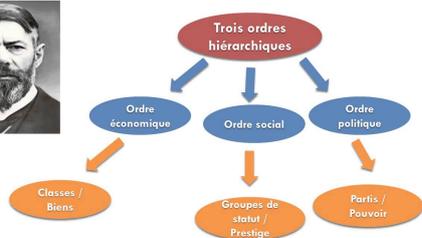
Les analyses fondatrices de Karl Marx et Max Weber

La notion de classe chez Marx s'inscrit dans une vision de la division de la société fondée sur les **rapports de production**, c'est-à-dire les modalités selon lesquelles les hommes entrent en relation pour produire, échanger et répartir les richesses. Ces modes de production changent de forme au cours de l'histoire et constituent le « *fondement caché de toute structure sociale* ». Celle-ci est donc d'abord héritée de l'évolution économique de la société. **C'est la position dans le processus de production qui définit l'appartenance à la classe sociale** : dans le cadre du mode de production capitaliste, il existe une séparation radicale entre les **possesseurs des moyens de production (la bourgeoisie) et le prolétariat, qui ne dispose « que de sa force de travail »**. On trouve dans l'œuvre de Marx plusieurs présentations de la structure sociale qui intègrent un nombre variable de catégories. Toutefois, le mode de production capitaliste amènerait selon lui une évolution historique **vers une polarisation de la société en deux grandes classes sociales** par la concentration des entreprises capitalistes et la prolétarianisation des catégories inférieures comme les petits artisans. Le capitalisme aboutirait donc à une structure sociale simplifiée, articulée de façon binaire autour de ces deux opposés inégaux. **La dimension économique est donc centrale** pour définir la classe. Le glissement de la **classe en soi**, constituée par un rapprochement objectif des positions économiques, à la **classe pour soi (conscience commune d'appartenance)**, nécessite le développement de liens sociaux et d'une capacité de mobilisation. Le salariat produit à la fois une concurrence entre travailleurs et une coopération, une proximité, favorable au développement de liens sociaux (à la différence des paysans parcellaires comparés par Marx à « un sac de pommes de terre » car ils sont une « classe en soi » mais ne parviennent pas à s'unir pour former une classe véritable c'est-à-dire une « classe pour soi »). Ces liens se prolongent dans la **lutte pour la défense des intérêts communs à la classe**. Le **conflit** est donc central dans la vision marxienne : il a une origine économique, l'inégalité permise par l'existence de la plus-value (issue de l'exploitation), mais il est aussi la matrice des classes. Il les sépare de façon irréductible, favorise leur fermeture et les confronte pour créer la dynamique de la société. Si la classe chez Marx est donc d'abord tributaire de l'ordre économique, elle s'inscrit dans une dynamique sociale globale marquée par le conflit et la séparation nette des groupes sociaux. La théorie marxiste des classes reste fondatrice dans la mesure où la plupart des analyses postérieures se positionnent par rapport à cet héritage. **Toutefois, elle semble aujourd'hui en partie dépassée car elle demeure très ancrée dans la réalité historique du XIX^{ème} siècle, qui n'est plus celle d'aujourd'hui**. Ainsi la polarisation autour de deux classes ne permet pas de penser l'émergence des **Cadres, Employés et Professions intermédiaires** ni la question des **classes moyennes**, qui est devenue centrale dans les débats contemporains. De même, **l'effritement de la classe ouvrière**, depuis la fin des « Trente Glorieuses », fragilise l'analyse de Marx, dont elle constituait l'un des piliers. Finalement, seule la bourgeoisie continue d'incarner pleinement la vision marxiste des classes, en étant une classe consciente et mobilisée pour défendre ses intérêts et son unité (entre-soi).



L'analyse de Weber se démarque de celle de Marx sur plusieurs points. D'abord l'ordre économique dans lequel s'inscrit la notion de classe ne constitue **que l'une des trois dimensions de la stratification sociale**, même si dans les sociétés modernes elle tend à devenir plus importante. Dans cet ordre, la différenciation s'opère en fonction d'une situation de marché, c'est-à-dire les « chances d'accéder aux biens » des individus. La position sur cette échelle n'est qu'un élément de la position sociale des individus. **L'un des apports essentiels de Weber est l'analyse des groupes de statut**. Il s'agit de montrer que la société est structurée par d'autres éléments que le marché, ici le prestige ou honneur social, « privilège positif ou négatif de considération sociale, revendiqué de façon efficace ». Il est lié au **style de vie**, à la naissance, à l'instruction, donc à une distinction symbolique. Il est à la fois lié à des éléments objectifs et à une réalité intersubjective, puisqu'il est revendiqué auprès des autres strates. **L'ordre politique constitue la troisième dimension de la structure sociale**, les partis qui s'y forment sont une extension des groupes de statut et permettent l'action collective politique qui assoit leur domination. Ces trois ordres sont donc profondément liés, bien que distincts. La position dans un ordre ne détermine pas automatiquement celle dans un autre : ainsi la noblesse désargentée peut elle compenser son déclassement dans l'ordre économique par une affirmation statutaire. **De plus, si les groupes statutaires forment des communautés, conscientes de leurs intérêts, marquées par des liens sociaux forts et largement endogames, les classes ne partagent pas ces caractéristiques**. A l'inverse de l'analyse marxiste, les classes n'ont pas nécessairement une conscience d'elles-mêmes, ce qui fait que, si leur mobilisation est envisageable, elle n'en constitue pas un élément fondateur. Les trois dimensions demeurent néanmoins connectées : l'ordre politique est ainsi fréquemment lié aux deux autres ordres, les membres de l'élite économique sont souvent au sommet de l'échelle politique et statutaire. De même, les groupes statutaires mettent en œuvre une distinction qui participe à un processus global de domination, y compris économique. La structure sociale développée par Weber est donc, à la différence de celle de Marx, **multidimensionnelle et moins centrée sur l'ordre économique**. Cette analyse ne débouche pas non plus sur une

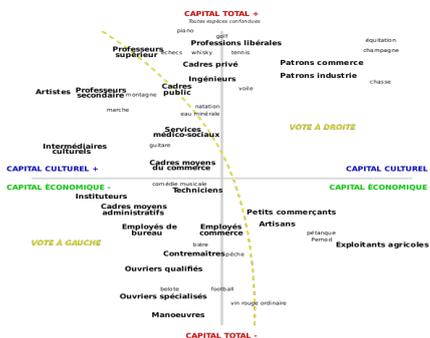
Les classes sociales d'après Max Weber (1864-1920)



mobilisation est envisageable, elle n'en constitue pas un élément fondateur. Les trois dimensions demeurent néanmoins connectées : l'ordre politique est ainsi fréquemment lié aux deux autres ordres, les membres de l'élite économique sont souvent au sommet de l'échelle politique et statutaire. De même, les groupes statutaires mettent en œuvre une distinction qui participe à un processus global de domination, y compris économique. La structure sociale développée par Weber est donc, à la différence de celle de Marx, **multidimensionnelle et moins centrée sur l'ordre économique**. Cette analyse ne débouche pas non plus sur une

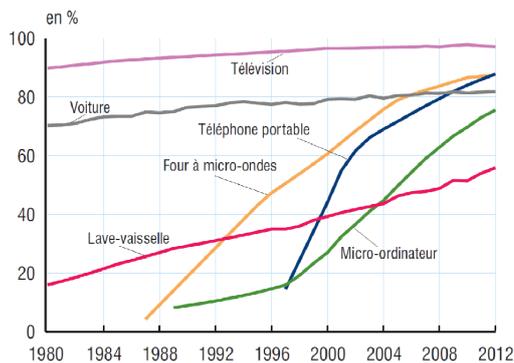
polarisation, en ce sens, elle est plus proche de la réalité de la société contemporaine, bien que l'on ne puisse mécaniquement superposer les catégories envisagées par Weber sur la réalité de la société d'aujourd'hui bien plus complexe encore. Ces deux analyses demeurent fondatrices en ce qu'elles posent les termes des débats contemporains autour de la structure sociale à travers l'opposition entre nominalisme et réalisme, la question de la place des conflits ou celle de la porosité des frontières de classes.

Le renouveau de l'analyse de la structure sociale

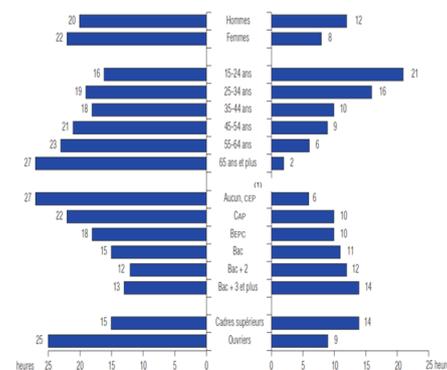


En puisant à ces deux sources, Pierre Bourdieu développe un espace social traversé par des rapports de domination, dans lequel les classes sont inégalement dotées et relativement fermées, mais où l'action collective n'est qu'une virtualité. Pour Pierre Bourdieu la position sociale est définie par le **volume et la structure du capital global** dont disposent les individus. Au-delà d'une dimension économique, empruntée à Marx (le capital économique), Bourdieu accorde une grande importance au capital culturel (certifié notamment par les titres scolaires, mais également lié aux dispositions corporelles et à la familiarité vis-à-vis des biens culturels), au capital social (réseau de relations), ainsi qu'au capital symbolique qui renvoie à la considération que confère la possession des trois autres formes de capital (Weber). La hiérarchie sociale découle de la distribution inégale de ces différents capitaux avec une dimension quantitative : les agents fortement dotés

constituent les classes dominantes ; mais aussi qualitative : selon la composition du volume global de capital la position des individus varie. Il définit ainsi trois classes liées à la possession de ces capitaux et à des habitus et styles de vie spécifiques. C'est donc une approche multidimensionnelle de la classe qui est développée (Weber). Entre ces classes le conflit n'est pas une nécessité mais il existe bien des rapports de domination et des luttes, notamment pour le contrôle du capital culturel (Marx), enjeu majeur selon Bourdieu. **Les classes dominantes cherchent ainsi à imposer leur modèle culturel et leur vision du monde aux autres classes par le biais de pratiques de distinction**, pour cela elles doivent contrôler les institutions productrices de légitimité comme l'École ou l'État.



Le débat sur la pertinence de la notion de classe est déjà présent dans les années 1950, il est nourri par les modifications profondes de la société pendant les « Trente Glorieuses ». Une dynamique d'éclatement opèrerait au niveau symbolique, à travers l'émergence de la **culture de masse, la diffusion de modes de vie communs (Henri Mendras)**, la perte de l'identité traditionnelle des classes (déclin des paysans, des rites bourgeois, de la fierté ouvrière...) qui se lirait dans les pratiques de vote, l'homogénéisation des mœurs, l'accès à la consommation de masse ou encore la difficulté de la mobilisation collective. Enfin de nouvelles fractures se dessineraient à



travers **les questions de genre, de génération, d'âge, ou d'origine migratoire** par exemple ; elles seraient plus opératoires, tant pour les individus eux-mêmes que pour expliquer et observer l'homogénéité des comportements. Ces critiques s'incarnent notamment dans le glissement sémantique entre « classe ouvrière » (PCS n°6) et « classes populaires » (PCS n°6 + 5), qui traduit la difficulté de nommer un ensemble **plus flou**, dont l'identité ne peut plus se résumer à celle des ouvriers et dont l'homogénéité est bousculée par les transformations économiques et sociales. Ainsi, les classes populaires sont traversées par les clivages de genre car elles sont constituées essentiellement autour de la catégorie des ouvriers (n°6), très masculine et de celle des employées (n°5), très largement féminine. Cela produit des différenciations notables, que l'on observe par exemple sur la question des pratiques culturelles ou de l'espérance de vie. Enfin, sur la question des catégories les plus favorisées, de nombreux travaux tentent de montrer qu'elles regroupent de nombreuses caractéristiques d'une classe sociale. On pourrait ainsi saisir des traductions concrètes des barrières de classes à travers l'étude des niveaux de revenus et de patrimoine, de la mobilité sociale, de la formation des couples et de la sociabilité ou des inégalités scolaires, par exemple. On peut alors voir à l'œuvre de véritables stratégies de reproduction et de préservation de l'entre-soi. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot affirment ainsi que la grande bourgeoisie demeure fidèle à la définition classique de la classe sociale, en raison de son style de vie, de l'importance de ses avoirs économiques (notamment en termes de patrimoine), mais aussi de sa conscience d'elle-même et de ses capacités de mobilisation (lobbying ou influence politique notamment).

Évolution de l'emploi en France, selon les PCS de 1982 à 2017

